

29 mar 2005 -02:00

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht accueille favorablement la décision du gouvernement wallon sur la licence d'exportation de la société d'armement New Lachaussée.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht accueille favorablement la décision du gouvernement wallon sur la licence d'exportation de la société d'armement New Lachaussée.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht accueille favorablement la décision du gouvernement wallon sur la licence d'exportation de la société d'armement New Lachaussée.

Bruxelles, le 25/03/2005. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht accueille favorablement la décision du gouvernement wallon sur la licence d'exportation de la société d'armement New Lachaussée. « La transition au Congo a uniquement une chance de réussir si nous sommes capables d'assurer la stabilité à l'Est et d'avoir prise sur la prolifération des petites armes et des munitions dans la région », selon le Ministre De Gucht. « La rénovation d'une fabrique d'armes en Tanzanie serait en contradiction avec les efforts que nous déployons dans cette direction et porterait atteinte à notre crédibilité internationale. J'ai plaidé cette position à l'occasion d'échanges constructifs avec la Ministre Simonet et je répondrai à la demande du gouvernement wallon de continuer à fournir les éléments nécessaires pour les convaincre de la nécessité de retirer définitivement cette licence. » « Au cours des dernières semaines, on a collaboré intensivement avec les régions pour conclure un protocole qui doit formaliser l'échange d'informations entre le service public fédéral Affaires étrangères et les régions. Maintenant il existe un accord à ce propos, selon le Ministre. »

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be